

1. Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom : CENTRE D'ANIMATION SOCIO CULTUREL LE LAC

Numéro SIRET : 34077401700016

Numéro RNA délivré lors de toute déclaration (création ou modification) en préfecture : 2206

Pour une association régie par le code civil local (Alsace-Moselle), date de l'inscription au registre des associations :

Référence du projet : 080018 17 DS01 4408P00260

Libellé du projet : CPO 2018 Centre le Lac Parentalité et Culture

Code de l'action : 00252804

Libellé de l'action : 2018 - Ludothèque itinérante

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

La ludothèque itinérante a été un espace d'information, de dialogue, de soutien, de médiation, qui a permis aux habitants des quartiers prioritaires du centre ancien et de résidence ardenne une plus grande implication dans l'éducation de leurs enfants.

La majorité des personnes ayant fréquenté notre structure n'utilisaient pas les services existants sur la ville de Sedan (centres de loisirs, crèches, bibliothèque, centre culturel, etc.).

Son fond de jeux extrêmement important a favorisé l'accueil des tout-petits jusqu'aux seniors en passant parfois par les adolescents, ce qui a permis des échanges intergénérationnels et culturels autour du jeu.

On peut affirmer que des personnes de toutes conditions sociales se sont côtoyées et par la même occasion favorisé la mixité sociale.

A l'inverse d'un centre de loisirs, les animateurs ont pu favoriser le lien parent/enfant et par conséquent revaloriser les parents dans leur fonction parentale.

Les animateurs ont constaté la création d'une solidarité entre les parents qui ont aussi réalisé des échanges d'expériences, la ludothèque a bien joué son rôle d'expérimentation, de socialisation, d'éducation, d'intégration.

Les animateurs ont mis à disposition les jeux et jouets mais ont aussi participé en expliquant les règles, plus particulièrement au niveau des jeux de société.

Malgré la gratuité du prêt des jeux, il y a eu très peu de demandes de la part des utilisateurs. Les animateurs ont donné, tout au long de l'année, des conseils et informations sur les jeux et jouets.

En raison du manque de formation, ils n'ont pas animé des ateliers de fabrication et création de jeux prévus dans le projet, cependant, on peut souligner la coopération avec le club de prévention dans le cadre d'une Fête de l'échange, la ludothèque a touché un public issu des quartiers prioritaires qui ne fréquentait pas les actions du centre social Le Lac.

Les animations devant le Château-bas et au pied des tours Résidence Ardenne ont connu un vif succès, les animateurs ont pu faire un travail autour du Code de la route avec les kartings à pédales et les Rosalies. Les jeux géants ont été eux aussi fort utilisés, particulièrement les jeux d'échecs et de Dames.

Les animations ont été organisées dans deux écoles et deux espaces extérieurs, le matériel transporté a nécessité une importante logistique qui a été gérée avec efficacité par les salariés. Un camion de 20 m³ a été nécessaire pour transporter le matériel pour chaque animation.

Pour l'animation des espaces extérieurs, les transports ont été doublés.

Une partie des parents s'est totalement impliquée dans l'organisation

des espaces, ils ont aidé au déchargement, à l'installation des jeux, et, quelques fois, à leur réparation.

Les animateurs ont informé les utilisateurs qu'ils pouvaient aussi fréquenter les différentes structures du centre social Le Lac mais aussi d'autres associations.

La Ville de Sedan s'est impliquée dans la mise à disposition des espaces et a fait intervenir les services techniques régulièrement pour le nettoyage des espaces extérieurs.

Régulièrement des flyers ont été distribués dans les écoles et dans les boîtes aux lettres pour informer la population des jours et horaires de fonctionnement. Le site Internet, les comptes Facebook et Twitter du centre Le Lac ont été utilisés régulièrement à travers des reportages photo pour faire connaître la structure.

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Total des bénéficiaires : 800

Age	Homme(s)	Femme(s)
0-5 ans	0	0
6-15 ans	0	0
16-17 ans	0	0
18-25 ans	0	0
26-64 ans	0	0
65 ans et plus	0	0

Dont issus des quartiers prioritaires : 0

Personnes morales (associations, collectivités, centres sociaux...) : 0

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

Date de début : 01/01/2018

Date de fin : 31/12/2018

Lieu :

- SEDAN
- Torcy Cités
- Torcy Centre
- Le Lac - Centre Ancien

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

L'intervention de la ludothèque itinérante dans les quartiers prioritaires du centre ancien a permis de renforcer l'accompagnement à la parentalité, d'aider, de soutenir et repositionner les parents dans leur rôle. Les parents ont été remis au cur de l'action.

On peut souligner aussi que cette structure a permis de lutter contre l'isolement des familles et par conséquent améliorer la qualité du cadre de vie.

La ludothèque itinérante a aidé les enfants à grandir et les parents à vivre des moments privilégiés avec eux.

2. Tableau de synthèse

Exercice 2018

CHARGES	Prévision	Réalisation	%
Charges directes afféees à l'action			
60 - Achats	2 000	186	9
Prestations de services	0	0	
Achats matières et fournitures	2 000	0	0
Autres fournitures	0	186	
61 - Services extérieurs	0	0	
Locations	0	0	
Entretien et réparation	0	0	
Assurance	0	0	
Documentation	0	0	
62 - Autres services extérieurs	0	162	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	0	
Publicité, publication	0	0	
Déplacements, Missions	0	162	
Services bancaires, autres	0	0	
63 - Impôts et taxes	670	436	65
Impôts et taxes sur rémunération	670	436	65
Autres impôts et taxes	0	0	
64 - Charges de personnel	33 982	21 178	62
Rémunération des personnels	33 477	18 128	54
Charges sociales	0	3 050	
Autres charges de personnel	505	0	0
65 - Autres charge de gestion courante	0	8 206	
66 - Charges financières	0	0	
67 - Charges exceptionnelles	19 577	0	0
68 - Dotation aux amortissements	0	0	
Charges indirectes afféees à l'action			
Charges fixes de fonctionnement	0	0	
Frais financiers	0	0	
Autres charges indirectes	505	0	0

Total des charges	56 735	30 168	53
CONTRIBUTIONS			
86 - Emploi des Contributions volontaires en nature	0	0	
860-Secours en nature	0	0	
861-Mise à disposition gratuite de biens et service	0	0	
862-Prestations	0	0	
864-Personnel bénévole	0	0	

PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Ressources directes affectées à l'action			
70 - Ventes de produits finis, de marchandises, prestations de services	0	0	
74 - Subventions d'exploitation	45 332	25 998	57
Politique de la ville / P147	5 000	5 000	100
Ministère(s)			
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Région(s)			
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Département(s)			
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Intercommunalité(s): EPCI			
CA de Charleville-Mézières Cœur d'Ardenne	0	5 000	
	0	0	
	0	0	
Commune(s)			
Sedan	5 000	2 344	46
	9 418	0	0
	0	0	
	0	0	
	0	0	
Organisme(s) sociaux			
CAF	5 520	5 520	100
	0	0	
	0	0	
Fond(s) européen(s)			
	0	0	
	0	0	
L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA - emplois aidés)	0	8 134	
Subventions autres établissements publics	20 394	0	0
Aides privées	0	0	
75 - Autres produits de gestion courante	11 282	3 333	29
Cotisations, dons manuels ou legs	0	0	
Autres produits de gestion courante	11 282	3 333	29
76 - Produits financiers	0	0	
77 - Produits exceptionnels	120	0	0
78 - Reprise sur amortissement et provisions	0	837	
Report ressources non utilisées d'opérations antérieures	0	837	
Charges indirectes afféees à l'action			
Autofinancement	0	0	
Total des produits	56 735	30 168	53
VOLONTAIRES			
87 - Contributions volontaires en nature	0	0	
870-Bénévolat	0	0	
871-Prestations en nature	0	0	
875-Dons en nature	0	0	

TOTAL	56 735	30 168	53	TOTAL	56 735	30 168	53
-------	--------	--------	----	-------	--------	--------	----

La subvention de 5 000€ représente 16,57% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.

3. Données chiffrées : annexe

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple: quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

3,40 % des charges logistiques

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

Les charges de personnel (1 salarié en CAE sur 1 an + 4 mois d'une salariée en CAE + 15 heures de l'animateur sur 2 mois) d'où une baisse entre le prévisionnel et le réalisé.

Moins de fournitures pédagogiques utilisées.

Contributions volontaires⁴ en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée :

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Je soussigné(e), BASTIEN Joëlle
Représentant légal

certifie exactes les informations du présent compte rendu.

Fait, le 13/02/2019

à SEDAN

Signature

⁴ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires en nature affectées ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables ; voir le guide publié sur « www.associations.gouv.fr »